

Contacts de langues et enseignement du français en Algérie

Thèse de Doctorat d'État, 1990

Introduction

Ce travail universitaire est avant tout une tentative d'appréhender et de saisir les dynamiques langagières dont est animée la société algérienne. Le français parlé en Algérie (FPA) a particulièrement retenu notre attention, car nous voulions par cette étude essayer d'établir de façon plus systématique ce qui se passe en réalité dans l'appropriation d'une langue vivante, et pas seulement ce qui devrait se passer.

Cette recherche entend présenter une théorie générale des variations linguistiques à l'intérieur d'une langue étrangère, intervenant en milieu plurilingue (dans l'enseignement ou hors institution) en fonction de la vitalité de cette langue dans la communauté où elle est utilisée - ici l'Algérie -, ce qui devrait permettre l'émergence d'approches plus globales en sociolinguistique, en linguistique et en didactique.

Dès que sont abordées les pratiques langagières, linguiste, psychologue, sociolinguiste et spécialiste de l'apprentissage des langues se heurtent à l'hétérogénéité. Il a été commode pendant longtemps de se débarrasser de ce qui pouvait entraver la démarche linguistique, en évitant de se préoccuper de toute particularité et variation. Actuellement, et dans beaucoup de domaines, c'est à partir de l'hétérogène que sont cernés les invariants et les régularités. En effet, on ne peut prétendre rendre compte d'une réalité langagière, pour quelque situation que ce soit sans tenir compte de l'hétérogène. Notre travail s'attache à le faire en privilégiant quelque peu la forme linguistique, mais en ne renonçant à aucun moment à l'idée que les données examinées ont été produites dans un contexte particulier.

Dans les travaux de sociolinguistique (Labov en particulier), il apparaît clairement qu'une grande partie des règles linguistiques auxquelles se réfèrent les sujets parlants, varient systématiquement en fonction de l'environnement langagier proprement dit, de la situation d'interaction, du statut et de l'origine sociale des interlocuteurs. Même si l'on ne s'aligne pas directement sur la manière dont procède Labov, il demeure néanmoins important de se demander si l'on doit interpréter les données observées comme étant seulement le résultat d'un savoir qui est acquis dans l'institution scolaire, et qui se rapproche le plus des idéalizations plus ou moins conscientes que le locuteur se fait de la norme linguistique, ou s'il est plus adéquat, et surtout en contexte plurilingue, d'aller jusqu'au vécu lui-même.

C'est donc le vécu où règne l'hétérogène qui est sollicité et interrogé dans cette recherche et qui en constitue l'hypothèse première et fondamentale.

Où donc peut se situer ce vécu ?

La recherche des éléments et points «sensibles» réside en l'extraction du vécu langagier, de l'ensemble des données qui indiquent et permettent de ce fait de prédire les difficultés rencontrées dans l'acquisition d'une langue donnée. Ce type d'approche a l'intérêt de montrer comment l'on peut prendre en compte la situation d'apprentissage (le vécu) et aboutir ainsi à des moyens prédictifs et explicatifs. Ces principes conduisent à établir une méthodologie en deux temps :

— L'identification de la dynamique dont est animée la société algérienne, en se demandant comment sur le plan socio-culturel est vécue cette hétérogénéité langagière, et en tentant de mettre en lumière l'activité catégorisante des locuteurs.

Notre but n'est pas de produire une monographie linguistique ou sociolinguistique d'une entité complexe qui serait le contact des langues en Algérie, mais d'essayer d'expliquer la dynamique qui vivifie et détermine cette société, et de comprendre pourquoi il y a expansion ou recul de cette vitalité à certains moments historiques et pas à d'autres. Nos résultats ne sont pas moins tributaires des travaux de linguistique et sociolinguistique visant la description de ces phénomènes ou de phénomènes similaires menés par des chercheurs au cours de ce siècle. Ces recherches nous ont aidée, même si nous nous éloignons souvent de l'objectif à atteindre, à fonder notre réflexion sur des bases bien plus larges que n'auraient pu le permettre nos seules expériences.

Le repérage et l'analyse linguistique des particularités du français, impliquent, une étude qui dépasse la seule recherche des interférences. Notre problématique dans cette recherche est donc de parvenir à trouver dans les faits de contact des langues une explication des évolutions des spécificités langagières produites et acquises dans l'institution et d'explorer à

partir d'une étude transversale, le français parlé en Algérie par des arabophones, afin de déceler une forme de genèse et de changements linguistiques mis en rapport avec d'autres formes d'évolution souvent considérées comme spécifiques à la situation pédagogique. Notre démarche est double, synchronique et diachronique.

Pourquoi l'approche socio-historique ?

Il est de tradition en ce qui concerne le Maghreb en général et l'Algérie en particulier, de rattacher le plurilinguisme au seul colonialisme français. Est-il juste de déclarer que cette aptitude des Algériens au plurilinguisme date de 1830 ? Il nous a semblé important de remonter un peu plus dans le temps, car le plurilinguisme étant en même temps qu'un phénomène linguistique, un fait social et culturel, l'étude socio-historique ne peut pas être considérée comme une fin en soi, mais comme une approche permettant de saisir un peu plus la nature des processus en cours. Ceci se révèle important dans une démarche heuristique qui entreprend d'expliquer des faits pédagogiques à la lumière des contacts linguistiques. D'abord, parce que comme le déclare L. Porcher « *l'individu, en tant que différence, se construit sur un canevas historique et social.* » (Porcher. L, 1976 : 7) Est-on en droit d'occulter le fait que l'Algérien est un être habitué à des situations plurilingues, et qu'il vivait déjà au contact de l'espagnol, de l'hébreu, du turc, de la lingua franca, et de beaucoup d'autres langues méditerranéennes en plus des différentes langues locales ?

Est-il juste de soutenir la thèse que l'Algérien est devenu subitement bilingue au contact du français en subissant le choc de l'intervention d'une autre langue ? Ne serait-il pas plutôt un produit historique ayant évolué depuis toujours dans une société plurilingue où se côtoyaient déjà bien avant la colonisa-

tion française d'autres langues ? Cette distinction est importante quand on sait que non seulement l'attitude du locuteur mais également le processus d'acquisition des langues ne sont pas les mêmes lorsqu'on passe d'une situation de monolinguisme à une situation de contact de langues, ou lorsqu'on est habitué à un plurilinguisme et qu'une ou plusieurs autres langues viennent s'y insérer.

Ceci n'est pas sans incidence sur l'enseignement des langues, car notre hypothèse pose que la perception et la pratique linguistiques ne sont pas identiques lorsqu'il s'agit de l'acquisition ou l'enseignement/apprentissage d'une langue qui existe déjà sous quelque forme que ce soit dans la société du locuteur.

Aussi, toute notre problématique repose-t-elle sur ce vécu qui est à la fois résultat de l'histoire culturelle et linguistique de l'Algérie, et des rapports s'établissant entre ce vécu et l'apprentissage des langues. Il s'agit de mettre en évidence le rôle dialectique qu'entretient ce vécu linguistico-culturel avec l'apprentissage des langues. Aussi, l'hétérogénéité linguistique est-elle vue non pas comme une série de juxtapositions des langues, ce qui reviendrait à prendre les effets de transformation pour des données historiques et contingentes, mais comme une donnée et une pratique dans son contexte social, telle qu'elle est vécue par son locuteur.

Nous posons que l'analyse des facteurs d'apprentissage d'une langue seconde en milieu plurilingue (cas du français en Algérie) est clairement liée aux processus langagiers repérables dans la société en question. Les avis sont partagés quand il s'agit d'appréhender ce type de recherche. Certains se prononcent pour l'intervention importante de facteurs sociaux dans la dynamique vécue, c'est le cas de Hymes, de Labov. D'autres soutiennent que la relation entre contextes sociaux et contextes langagiers n'est pas évidente (Woolford et Washabough). Notre position consiste à nous demander s'il n'est pas plus fructueux d'admettre que

Contacts de langues et enseignement du français en Algérie

Thèse de Doctorat d'État, 1990

Introduction

Ce travail universitaire est avant tout une tentative d'appréhender et de saisir les dynamiques langagières dont est animée la société algérienne. Le français parlé en Algérie (FPA) a particulièrement retenu notre attention, car nous voulions par cette étude essayer d'établir de façon plus systématique ce qui se passe en réalité dans l'appropriation d'une langue vivante, et pas seulement ce qui devrait se passer.

Cette recherche entend présenter une théorie générale des variations linguistiques à l'intérieur d'une langue étrangère, intervenant en milieu plurilingue (dans l'enseignement ou hors institution) en fonction de la vitalité de cette langue dans la communauté où elle est utilisée - ici l'Algérie -, ce qui devrait permettre l'émergence d'approches plus globales en sociolinguistique, en linguistique et en didactique.

Dès que sont abordées les pratiques langagières, linguiste, psychologue, sociolinguiste et spécialiste de l'apprentissage des langues se heurtent à l'hétérogénéité. Il a été commode pendant longtemps de se débarrasser de ce qui pouvait entraver la démarche linguistique, en évitant de se préoccuper de toute particularité et variation. Actuellement, et dans beaucoup de domaines, c'est à partir de l'hétérogène que sont cernés les invariants et les régularités. En effet, on ne peut prétendre rendre compte d'une réalité langagière, pour quelque situation que ce soit sans tenir compte de l'hétérogène. Notre travail s'attache à le faire en privilégiant quelque peu la forme linguistique, mais en ne renonçant à aucun moment à l'idée que les données examinées ont été produites dans un contexte particulier.

Dans les travaux de sociolinguistique (Labov en particulier), il apparaît clairement qu'une grande partie des règles linguistiques auxquelles se réfèrent les sujets parlants, varient systématiquement en fonction de l'environnement langagier proprement dit, de la situation d'interaction, du statut et de l'origine sociale des interlocuteurs. Même si l'on ne s'aligne pas directement sur la manière dont procède Labov, il demeure néanmoins important de se demander si l'on doit interpréter les données observées comme étant seulement le résultat d'un savoir qui est acquis dans l'institution scolaire, et qui se rapproche le plus des idéalizations plus ou moins conscientes que le locuteur se fait de la norme linguistique, ou s'il est plus adéquat, et surtout en contexte plurilingue, d'aller jusqu'au vécu lui-même.

C'est donc le vécu où règne l'hétérogène qui est sollicité et interrogé dans cette recherche et qui en constitue l'hypothèse première et fondamentale.

Où donc peut se situer ce vécu ?

La recherche des éléments et points «sensibles» réside en l'extraction du vécu langagier, de l'ensemble des données qui indiquent et permettent de ce fait de prédire les difficultés rencontrées dans l'acquisition d'une langue donnée. Ce type d'approche a l'intérêt de montrer comment l'on peut prendre en compte la situation d'apprentissage (le vécu) et aboutir ainsi à des moyens prédictifs et explicatifs. Ces principes conduisent à établir une méthodologie en deux temps :

— L'identification de la dynamique dont est animée la société algérienne, en se demandant comment sur le plan socio-culturel est vécue cette hétérogénéité langagière, et en tentant de mettre en lumière l'activité catégorisante des locuteurs.

Notre but n'est pas de produire une monographie linguistique ou sociolinguistique d'une entité complexe qui serait le contact des langues en Algérie, mais d'essayer d'expliquer la dynamique qui vivifie et détermine cette société, et de comprendre pourquoi il y a expansion ou recul de cette vitalité à certains moments historiques et pas à d'autres. Nos résultats ne sont pas moins tributaires des travaux de linguistique et sociolinguistique visant la description de ces phénomènes ou de phénomènes similaires menés par des chercheurs au cours de ce siècle. Ces recherches nous ont aidée, même si nous nous éloignons souvent de l'objectif à atteindre, à fonder notre réflexion sur des bases bien plus larges que n'auraient pu le permettre nos seules expériences.

Le repérage et l'analyse linguistique des particularités du français, impliquent, une étude qui dépasse la seule recherche des interférences. Notre problématique dans cette recherche est donc de parvenir à trouver dans les faits de contact des langues une explication des évolutions des spécificités langagières produites et acquises dans l'institution et d'explorer à

partir d'une étude transversale, le français parlé en Algérie par des arabophones, afin de déceler une forme de genèse et de changements linguistiques mis en rapport avec d'autres formes d'évolution souvent considérées comme spécifiques à la situation pédagogique. Notre démarche est double, synchronique et diachronique.

Pourquoi l'approche socio-historique ?

Il est de tradition en ce qui concerne le Maghreb en général et l'Algérie en particulier, de rattacher le plurilinguisme au seul colonialisme français. Est-il juste de déclarer que cette aptitude des Algériens au plurilinguisme date de 1830 ? Il nous a semblé important de remonter un peu plus dans le temps, car le plurilinguisme étant en même temps qu'un phénomène linguistique, un fait social et culturel, l'étude socio-historique ne peut pas être considérée comme une fin en soi, mais comme une approche permettant de saisir un peu plus la nature des processus en cours. Ceci se révèle important dans une démarche heuristique qui entreprend d'expliquer des faits pédagogiques à la lumière des contacts linguistiques. D'abord, parce que comme le déclare L. Porcher « *l'individu, en tant que différence, se construit sur un canevas historique et social.* » (Porcher. L, 1976 : 7) Est-on en droit d'occulter le fait que l'Algérien est un être habitué à des situations plurilingues, et qu'il vivait déjà au contact de l'espagnol, de l'hébreu, du turc, de la lingua franca, et de beaucoup d'autres langues méditerranéennes en plus des différentes langues locales ?

Est-il juste de soutenir la thèse que l'Algérien est devenu subitement bilingue au contact du français en subissant le choc de l'intervention d'une autre langue ? Ne serait-il pas plutôt un produit historique ayant évolué depuis toujours dans une société plurilingue où se côtoyaient déjà bien avant la colonisa-

tion française d'autres langues ? Cette distinction est importante quand on sait que non seulement l'attitude du locuteur mais également le processus d'acquisition des langues ne sont pas les mêmes lorsqu'on passe d'une situation de monolinguisme à une situation de contact de langues, ou lorsqu'on est habitué à un plurilinguisme et qu'une ou plusieurs autres langues viennent s'y insérer.

Ceci n'est pas sans incidence sur l'enseignement des langues, car notre hypothèse pose que la perception et la pratique linguistiques ne sont pas identiques lorsqu'il s'agit de l'acquisition ou l'enseignement/apprentissage d'une langue qui existe déjà sous quelque forme que ce soit dans la société du locuteur.

Aussi, toute notre problématique repose-t-elle sur ce vécu qui est à la fois résultat de l'histoire culturelle et linguistique de l'Algérie, et des rapports s'établissant entre ce vécu et l'apprentissage des langues. Il s'agit de mettre en évidence le rôle dialectique qu'entretient ce vécu linguistico-culturel avec l'apprentissage des langues. Aussi, l'hétérogénéité linguistique est-elle vue non pas comme une série de juxtapositions des langues, ce qui reviendrait à prendre les effets de transformation pour des données historiques et contingentes, mais comme une donnée et une pratique dans son contexte social, telle qu'elle est vécue par son locuteur.

Nous posons que l'analyse des facteurs d'apprentissage d'une langue seconde en milieu plurilingue (cas du français en Algérie) est clairement liée aux processus langagiers repérables dans la société en question. Les avis sont partagés quand il s'agit d'appréhender ce type de recherche. Certains se prononcent pour l'intervention importante de facteurs sociaux dans la dynamique vécue, c'est le cas de Hymes, de Labov. D'autres soutiennent que la relation entre contextes sociaux et contextes langagiers n'est pas évidente (Woolford et Washabough). Notre position consiste à nous demander s'il n'est pas plus fructueux d'admettre que

les variations linguistiques et les dynamiques sociales s'inscrivent dans un même mouvement. Nous sommes conduits à nous situer en fonction des autres facteurs explicatifs qui reviennent très souvent dans cette problématique et qui sont les traits universaux, l'influence du substrat et les tendances évolutives de la langue cible. Deux thèses s'affrontent quant à l'importance des facteurs qui déterminent les productions spécifiques dans une situation de contact de langues : celle d'une détermination biocognitive et celle d'une détermination sociale.

Cependant avant même de prendre position en faveur des thèses en présence, notre souci à travers cette recherche est de contribuer au débat sur l'acquisition des langues et d'examiner avec minutie les multiples déterminants d'une situation d'apprentissage des langues lorsque celles-ci font déjà partie à divers degrés du contexte langagier du locuteur. Nous voulons montrer que les facteurs statiques n'ont plus leur place dans une vision dynamique des faits. C'est seulement dans cette mesure que des recherches qui peuvent paraître aussi éloignées que les travaux sur la genèse des créoles et des pidgins, sur les langues régionales, sur l'acquisition des langues à la fois seconde et maternelle peuvent se rejoindre, parce que perçus et analysés sous leurs aspects dynamiques.

Nos premiers travaux de recherche, dans lesquels nous sommes toujours partie de productions d'apprenants à un niveau précis (cycle moyen, 3^e année) nous ont laissée perpétuellement sur une impression d'inachevé, car nous avons nous semblait-il, la possibilité de dire plus. En effet, aborder les problèmes de cette manière ne peut que conduire à une intervention pédagogique limitée à la fois dans le temps et dans l'espace. Notre volonté à vouloir dominer les « points sensibles », d'une manière plus globale, plus synthétique et surtout plus complète afin de prévoir des interventions pédagogiques moins ponctuelles, était en fait animée par une impression que

les variations linguistiques et les dynamiques sociales s'inscrivent dans un même mouvement. Nous sommes conduits à nous situer en fonction des autres facteurs explicatifs qui reviennent très souvent dans cette problématique et qui sont les traits universaux, l'influence du substrat et les tendances évolutives de la langue cible. Deux thèses s'affrontent quant à l'importance des facteurs qui déterminent les productions spécifiques dans une situation de contact de langues : celle d'une détermination biocognitive et celle d'une détermination sociale.

Cependant avant même de prendre position en faveur des thèses en présence, notre souci à travers cette recherche est de contribuer au débat sur l'acquisition des langues et d'examiner avec minutie les multiples déterminants d'une situation d'apprentissage des langues lorsque celles-ci font déjà partie à divers degrés du contexte langagier du locuteur. Nous voulons montrer que les facteurs statiques n'ont plus leur place dans une vision dynamique des faits. C'est seulement dans cette mesure que des recherches qui peuvent paraître aussi éloignées que les travaux sur la genèse des créoles et des pidgins, sur les langues régionales, sur l'acquisition des langues à la fois seconde et maternelle peuvent se rejoindre, parce que perçus et analysés sous leurs aspects dynamiques.

Nos premiers travaux de recherche, dans lesquels nous sommes toujours partie de productions d'apprenants à un niveau précis (cycle moyen, 3^e année) nous ont laissée perpétuellement sur une impression d'inachevé, car nous avons nous semblait-il, la possibilité de dire plus. En effet, aborder les problèmes de cette manière ne peut que conduire à une intervention pédagogique limitée à la fois dans le temps et dans l'espace. Notre volonté à vouloir dominer les « points sensibles », d'une manière plus globale, plus synthétique et surtout plus complète afin de prévoir des interventions pédagogiques moins ponctuelles, était en fait animée par une impression que

les écarts relevés au niveau de l'apprentissage du français ne nous étaient pas inconnus. Au contraire, une impression du déjà vu, déjà rencontré, déjà vécu se précisait de plus en plus à nos yeux. Cette vague sensation s'est clarifiée au fil de nos recherches. Elle provenait du fait que des similitudes profondes existent entre l'acquisition d'une langue étrangère et les productions langagières s'effectuant dans un milieu de langues en contact, car elles sont toutes les deux liées au contact et à la réappropriation. Et toutes les erreurs enregistrées ponctuellement dans des productions d'apprenants ne nous étaient pas étrangères, car nous les entendions quotidiennement dans la bouche de nos locuteurs. Ainsi, poser que toute situation de contact est une situation d'apprentissage, nous conduit à une vision bilingue de l'acquisition des langues, et nous procure la possibilité non seulement de mener ensemble l'étude des deux phénomènes, mais également d'établir que, au sein des interactions individuelles qui construisent la trame sociale, se créent des procédures d'apprentissage, parce qu'il y a référence à la même expérience, nous permettant d'élaborer des grammaires plus complètes en harmonie avec la société, et répondant aux spécificités des apprenants. Des questions vont poindre :

— Acquisition linguistique constante et apprentissage social perpétuel relèvent-ils de processus similaires, ceci légitimerait des approches sur la créolisation et l'apprentissage des langues menés par plusieurs auteurs ?

— En définitive, ne peut-on pas considérer que le vécu, c'est-à-dire le contexte social dans une situation de plurilinguisme constitue un ensemble de données pédagogiques où évoluent et se tracent des mécanismes pouvant nous aider à mieux appréhender l'une ou l'autre des deux langues en présence ?

— Aussi, ne doit-on pas tout en cernant dans les dynamiques les variations, rechercher un modèle descriptif et explicatif de l'évolution des productions des apprenants et inversement ?

Une approche théorique tenant compte à la fois des situations de contact et d'acquisition devrait permettre, en partant de l'analyse de paramètres tels que les statuts des langues en présence, les attitudes symboliques des locuteurs et leurs rapports avec les diverses langues, les différentes variations linguistiques, de mieux comprendre et de mieux cerner les productions des apprenants dans une situation institutionnelle. Et ceci en se demandant :

— Si la probabilité d'émergence de variations, de productions particulières, ou de langues nouvelles ne résulte pas d'une articulation entre des universaux et des spécificités locales ?

— L'apprentissage d'une langue dans un milieu où elle est déjà en contact avec d'autres systèmes linguistiques n'est-il pas lié à des mécanismes d'évolution et de restructuration globaux caractérisant tout fait de contact ?

Les objectifs

Nous nous sommes fixée comme but principal, la description et l'analyse de la restructuration de la langue cible (ici le français) dans une situation de contacts langagiers, ceci dans la perspective de mieux saisir les diverses opérations mises en oeuvre par le sujet parlant lors de son appropriation de ce système. Nous visons donc, par cette étude à combler des lacunes dans notre connaissance de l'activité et des compétences langagières des locuteurs algériens.

L'hypothèse développée est que l'examen approfondi des variations linguistiques peut contribuer à améliorer l'acquisition et l'enseignement de la langue cible en milieu plurilingue, si l'on s'appuie sur la vitalité existant déjà dans la communauté, et non sur un modèle d'acquisition préexistant. Il s'agit alors d'avoir accès à l'activité de construction à laquelle se livre le

sujet parlant, au type de travail qu'il effectue sur ce système. C'est dans cette perspective qu'il faut tenter de découvrir les catégories du locuteur bilingue, la norme qu'il reconnaît et les hypothèses qu'il se construit sur la langue cible, ainsi que le milieu dans lequel il évolue.

Il semble néanmoins qu'il nous faut aller plus loin et considérer toutes les sortes de contacts avec cette même langue, et d'en chercher les ressemblances, si nous voulons jamais arriver à comprendre clairement comment les locuteurs confrontés à une même langue cible se l'approprient. Ceci nous a permis de constater la part négligeable de l'influence de la langue source (substrat), de nous sensibiliser aux possibilités qu'offre la langue seconde et qu'exploitent les locuteurs étrangers dans des situations de plurilinguisme.

Aborder de la sorte les phénomènes d'acquisition d'une langue étrangère, nous a permis non seulement d'envisager une pédagogie globale des langues en milieu institutionnel, de mieux saisir l'acquisition de cette langue en milieu naturel, mais également de dissiper certains préjugés concernant l'incapacité verbale du locuteur algérien. L'une des finalités de notre travail est aussi de décroiser les approches sur l'acquisition d'une langue étrangère, en s'opposant à l'ethnocentrisme qui persiste encore et qui fait considérer toute situation de contacts linguistiques et d'apprentissage d'une langue étrangère comme totalement différente des autres. L'aboutissement de cet objectif pourrait être une réflexion sociolinguistique commune entre pays ayant la même langue cible, à la lumière des ressemblances et des différences qui auront surgies d'études menées à partir de données réelles.

Ceci montre à quel point il nous a été nécessaire d'intégrer dans nos matériaux d'investigation non seulement le verbal mais aussi les aspects sociaux et culturels propres à notre com-

munauté. Les objectifs de notre étude déterminent les domaines étudiés : la sociolinguistique tant sur le plan diachronique que synchronique, et la linguistique.

Méthodologie

L'appropriation d'une langue et son utilisation dans un contexte social donné

C'est un truisme de souligner qu'en Algérie, l'apprenant ne découvre pas d'entrée de son système d'apprentissage, c'est-à-dire les structures linguistiques de la langue française, dans un vide total, mais plutôt que les données linguistiques à apprendre apparaissent au sein d'événements sociaux complexes où la langue française n'est jamais totalement absente. Cependant, même si les méthodologues, les hommes politiques et les enseignants vivent cette situation, ils n'en tiennent pas suffisamment compte, ou alors interprètent d'une manière erronée les phénomènes de contacts linguistiques et culturels.

Le français en Algérie et dans d'autres pays se trouvant dans une situation similaire, est enseigné de la même manière qu'aux natifs. Ainsi, l'institution pédagogique ne se préoccupe guère du contexte social dans lequel évolue effectivement cette langue. Car prendre en considération l'utilisation du français dans une communauté comme celle de l'Algérie, c'est admettre l'hétérogénéité, facteur qui continue à être écarté de nos conceptions pédagogiques.

En effet, se basant sur une grammaire normative, on est surtout resté attaché à des méthodes qui gomment les particularités pour fixer, un modèle homogène, situé hors du temps et de l'espace, se donnant comme principe l'unification des programmes et leur adéquation avec ceux élaborés dans l'ancienne métropole. Ceci s'explique par le fait que le discours politique

en s'écartant du réel refuse d'admettre l'évolution importante du plurilinguisme dans la communauté algérienne. C'est ce qui nous a poussée à approfondir le côté sociolinguistique et à examiner tous les facteurs aussi bien sociolinguistiques que socio-culturels qui déterminent à la fois la particularité de cette communauté et son intégration aux autres pays plurilingues.

Idéaliser les données et rejeter les variations sociales et géographiques, les proscrivant comme écarts pouvant altérer l'homogénéité d'une langue, c'est refuser de comprendre ce qui s'effectue véritablement dans une communauté ; c'est également aller contre la vitalité langagière qui peut aider à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de cette langue.

C'est précisément pour éviter les erreurs dues à une telle conception que nous avons accordé une place à l'étude de la société algérienne, aux rapports qu'entretiennent les Algériens avec les langues en présence. A la lumière de la sociolinguistique labovienne, il ne nous a pas semblé possible de décrire et d'interpréter des productions langagières sans tenir compte du contexte social dans lequel elles ont été créées. Il nous a paru essentiel de nous intéresser à un être social, le locuteur algérien, en rapport dialectique avec son environnement. Aussi, nous a-t-il été nécessaire de nous pencher sur l'histoire sociolinguistique et socioculturelle de sa communauté. Cet objectif s'est exprimé en termes de regard sur le passé et sur le présent de l'Algérie. Cette analyse des facteurs sociolinguistiques et socioculturels de l'Algérie dans son passé comme dans la période actuelle nous a permis de conclure que le locuteur algérien obéit toujours à l'hétérogénéité inhérente aux langues naturelles. Forte de ce résultat, nous avons abordé d'une manière plus sereine les variations linguistiques du français parlé en Algérie.

Les outils linguistiques

Remarquer que la vitalité langagière dont est animée une société, conduit le locuteur - produit de l'interaction de cette langue (et des autres) avec cette société, à agir sur elle, à la transformer et à l'adapter, selon ses propres perceptions, à ses besoins, ne signifie pas qu'on a rendu compte de la façon dont les structures linguistiques sont utilisées. Étant donné qu'il ne peut y avoir de communication par le discours sans que les locuteurs en connaissent les structures linguistiques, une théorie de l'apprentissage des langues doit donc se pencher minutieusement sur les structures linguistiques. Labov et Chomsky se rejoignent sur ce point précis. Dès lors, nous ne pouvons que concevoir l'appropriation dans sa double acception d'utilisation et d'apprentissage du système.

Toute recherche rencontre des problèmes méthodologiques, la nôtre n'y échappe pas. Inscrivant notre étude dans le cadre de la linguistique appliquée, discipline nécessairement tributaire de la manière dont la linguistique théorique aborde ces phénomènes nous avons eu à nous demander quelle théorie linguistique est la mieux à même de rendre compte du français parlé en Algérie.

Les outils linguistiques utilisés sont empruntés à la psychosystématique, non pour l'avaliser ni la vérifier, mais parce qu'elle propose des instruments qui paraissent opératoires et pertinents pour l'analyse des opérations langagières menées par nos sujets parlants. Les concepts guillaumiens auxquels nous nous référons présentent l'avantage méthodologique de n'être pas spécifiques d'une langue particulière (recours au sens, aux opérations mentales, aux systèmes) ou d'un état de langue développé, et semblent par conséquent susceptibles de permettre de meilleures généralisations. Ils ouvrent également la voie à une conception en universaux, comme ont tenté de le

faire certains spécialistes de la linguistique appliquée (Wode, Félix, Simmet...)

En effet, en se fixant comme objectif la reconstitution des opérations mentales constructrices de la mécanique intuitionnelle desquelles procède le langage, Guillaume se rapproche beaucoup de travaux traitant de l'acquisition des langues (psychologie cognitive, linguistique appliquée) car selon lui, les langues reposent sur des mécanismes de construction psychique relativement simples, véritables universaux qu'il est possible d'interpréter différemment. A notre avis, un certain nombre de principes sous-tendant la psychomécanique se retrouvent dans les théories actuelles de la linguistique appliquée. En effet, pour la théorie de Guillaume l'exprimé dépend étroitement du représenté, c'est-à-dire que les éléments discursifs concrètement soumis à l'analyse, découlent d'actions expressives élaborées à partir de représentations qui, elles, ne peuvent être directement exposées à l'observation et qui, réunies, forment la langue. En linguistique appliquée, le principe fondamental qui réside dans l'étude des productions des apprenants, n'implique pas que l'intérêt se situe en fin de compte dans les productions elles-mêmes mais dans ce dont elles sont le produit ; c'est-à-dire que les données doivent être étudiées pour ce qu'elles révèlent sur la nature des mécanismes sous-jacents d'apprentissage des langues et/ou du traitement des langues, pour conclure à des systèmes ayant leur propre efficacité.

Selinker et Guillaume font référence à des concepts qui ne sont pas très éloignés les uns des autres, à savoir que les productions, les pratiques linguistiques seraient sous la dépendance d'une structure psychologique latente préconstruite. Enfin la psychomécanique comme la linguistique appliquée se fixe comme objectif la découverte de la langue (qu'elle soit dans sa phase intermédiaire ou non) en tant que système.

Ce sont tous ces paramètres qui nous ont amenée à choisir la psychosystématique comme théorie linguistique pouvant nous aider à mieux entreprendre notre description du F.P.A.

Pourquoi nous pencher exclusivement sur le système verbal ?

D'une manière générale, devant un énoncé comme *moi mon fils Algérie on reste perplexe, et la communication ne passe pas. L'énoncé reste obscur car le verbe manque. Il suffit par exemple d'introduire aimer pour qu'il y ait signification. Même si, *moi mon fils aimer Algérie demeure d'une part agrammaticale, il est d'autre part parfaitement sémantique. Nous pouvons de la sorte et d'une manière fort simple mesurer l'importance du verbe dans la langue.

Cependant, combien il est difficile pour un étranger de passer d'une communication élémentaire avec des formes verbales réduites, à une expression élaborée où il est nécessaire de connaître la richesse et de maîtriser la complexité du système verbal du français ! Les enseignants redoutent ce qu'on a pour habitude d'appeler la concordance des temps.

Ce sont donc essentiellement ces deux facteurs qui nous poussèrent à choisir le système verbal comme point syntaxique à étudier. Nous aurions pu aborder d'autres structures syntaxiques se trouvant immédiatement à côté du verbe (pronoms personnels et relatifs...). Cependant dans le cadre de ce type de travail l'examen approfondi d'un point permet de mieux le cerner et évite l'éparpillement qui conduit souvent le chercheur à effleurer beaucoup de domaines sans vraiment en connaître un.

Ces principes conduisent à établir une recherche en deux temps :

La première partie intitulée *Analyse de la situation linguistique de l'Algérie*, à travers laquelle nous avons tenté d'identifier et d'analyser la dynamique dont est animée la société algé-

rienne, en nous interrogeant sur l'activité catégorisante des locuteurs. Dans les deux premiers chapitres, c'est en remontant le cours de l'histoire jusqu'à la période pré-coloniale que nous avons voulu découvrir et comprendre ce qui aujourd'hui pourrait s'expliquer par hier.

La période pré-coloniale, c'est-à-dire la fin du règne turc, nous révèle une situation où les fonctions de l'arabe écrit et des dialectes sont bien séparées. Les dialectes auxquels était assignée une fonction unique d'usage local et familial, avaient un statut dévalorisé, même s'il s'agissait des parlers citadins des classes hégémoniques arabophones. Le berbère commençait déjà à être l'indice d'une faible vitalité et à connaître un danger sérieux d'extermination à cause des multiples domaines où il était expressément remplacé par l'arabe : religion, enseignement, vie professionnelle et citadine, relations marchandes etc., alors que l'arabisation rendait plus stables les vernaculaires en situation de macrodiglossie. Cette capacité d'adaptation des vernaculaires, exclura le phénomène immédiat de la substitution par l'arabe littéral, et on verra s'établir peu à peu un long processus de transformation progressive sur le modèle de l'arabe écrit, phénomène qui meurt et renaît selon les circonstances (colonisation française) et qui, loin d'être achevé, continue à se développer jusqu'à nos jours.

De cet ensemble, se dégage donc des usages purement dialectaux, une *koïné* qui était le fait des interactions entre locuteurs utilisant des parlers différents, un usage semi littéral des intellectuels et l'utilisation dans des situations spécifiques de la langue littéraire. Tous ces niveaux se réfèrent à des normes différentes imposant dès lors aux dialectes des traits extérieurs. La norme, souvent, idéal transcendant, était représentée par Le Coran et la littérature classique et s'inscrivait pour les vernaculaires dans un groupe social.

Déjà à cette époque, nous pouvons et d'une manière tout à fait profane, être frappée par le grand nombre de langues ou de variétés de langues, auxquelles presque quotidiennement l'Algérien était confronté : l'hétérogénéité régnait largement.

Au plan culturel, les éléments fondamentaux de cet historique, qui est loin de constituer une pure digression, et qui peuvent éclairer des courants plus complexes que plus tard la colonisation laissera après elle, telle l'arabisation, peuvent se résumer en ces quelques points : le taux de scolarité et de lettrés 40 % de la population qui était de 3 millions, soit à peu près 75 à 85 % de la population masculine sachant lire et écrire- ce taux, donc, retient l'attention et sera plus tard soumis aux aléas de la politique scolaire coloniale.

Le deuxième chapitre de cette première partie revient chronologiquement à la période coloniale. Nous pouvons essentiellement remarquer les grands phénomènes suivants : la résistance des vernaculaires et leur adaptation à une nouvelle situation. En effet, même si les langues vernaculaires furent cantonnées dans des domaines limités, socialement dévalorisées, leur maintien assurera la protection de la personnalité algérienne, et fut sur le plan psychologique l'élément catalyseur et différenciateur des masses algériennes. Considérés par la colonisation comme déchets linguistiques, langue inférieure n'ayant pas une grammaire normative explicite, afin que les classes hégémoniques européennes et le pouvoir français puissent d'autant plus facilement assurer son emprise sur les locuteurs musulmans, les vernaculaires résistèrent à toute substitution totale, et restèrent le principal mode d'expression de la majorité des Algériens qui y virent le facteur d'union autour duquel ils se groupèrent, s'identifièrent et luttèrent.

Au terme de ce chapitre, se dessine un nouveau tableau de la situation sociolinguistique algérienne, illustrant la dynamique qui s'est opérée durant la période coloniale. Les pôles linguis-

tiques fondamentaux que sont le français et l'arabe dialectal, n'étaient pas assumés de la même manière. Le français n'est assumé dans son intégrité pleine que par les locuteurs d'origine européenne et surtout française, quant à l'immense majorité c'est-à-dire les Algériens musulmans, les Juifs, les Maltais et autres, réalisaient ce système dans toute une série de variétés, de niveaux de réalisation et d'intégration dépendant des capacités langagières propres à chaque locuteur, du contexte, de la nécessité sociale et des besoins expressifs

Le dernier chapitre de cette première partie consacrée à la situation linguistique de l'après guerre jusqu'à la fin des années 1980, analyse les actions entreprises par l'État algérien. Ainsi, après 1962, la construction du pays devait passer nécessairement par la réhabilitation de l'histoire, mais également par des interrogations sur les valeurs premières et lointaines du peuple ainsi que par une reconnaissance de ses caractères profonds. On assiste donc à une résurgence de la quête de l'identité culturelle, et tout un discours officiel traduit la nécessité de la récupération de la dignité nationale par un recul de la domination culturelle et par l'instauration, l'implantation et la revalorisation de la langue arabe.

Cette première partie nous a montré que, d'une part l'hétérogénéité langagière règne en Algérie : on passe d'un code switching à des discours homogènes fortement ancrés dans une réalité sociolinguistico-culturelle proprement algérienne, d'autre part, que pour beaucoup de pédagogues et de linguistes, ces contacts linguistiques sont à l'origine de l'émergence d'une parole localisée. C'est dans cet environnement particulier aux trois pays du Maghreb, qu'évolue et s'effectue l'apprentissage du français, langue que beaucoup d'Algériens ne découvrent pas pour la première fois à l'école mais qu'ils entendent dès leur jeune âge à la radio, à la télévision, dans la rue.

Deuxième partie : Les particularités linguistiques du français parlé en Algérie et ses conséquences pédagogiques

Après avoir étudié longuement le contexte socio-historique dans lequel s'est constitué et continue de se développer le français en Algérie, nous avons été conduite à nous demander ce qu'est ce français parlé. Est-il celui dont parle la représentation normative ? Est-il proche des autres français parlés à travers la France et les pays francophones ou est-il une parole localisée ?

A partir de nombreuses observations de faits convergents, nous avons été amenée à modifier peu à peu notre point de vue qui consistait à ne tenir compte que du contact français/arabe. Notre hypothèse intègre à la fois des données socio-historiques d'apparition du français, et celles issues des pratiques langagières dans un contexte socioculturel, économique et politique spécifique. Notre étude met en relation des faits langagiers observables dans les français extra européens mais également dans les français populaires anciens et contemporains.

Nous avons tenté, tout au long de cette partie portant sur le système verbal, de déceler la structure du français parlé en Algérie (FPA). Il nous aurait été plus simple de travailler sur le lexique ; cependant nous avons voulu aborder un domaine qui, de prime abord, semble immuable devant les transformations quelque peu spectaculaires du lexique. En effet, la syntaxe apparaît comme un domaine inaltérable, et, en Algérie, beaucoup sont sensibles aux changements des éléments d'une langue sans tenir compte du fait que les règles de leur combinaison évoluent en même temps. Les règles syntaxiques du français pratiqué en Algérie leur semblent avoir été définitivement figées et par là même éloignées de tous les rapports sociaux et économiques. Aussi, pour beaucoup de linguistes et pédagogues algériens, ce sont surtout la phonétique, la phonologie et la lexicologie où les innovations sont vite repérables,

qui demeurent les domaines d'étude privilégiés. Les structures syntaxiques semblent donc, d'autant plus stables que leur description est relativement inexistante et souvent orientée.

Délimitation et choix de l'usage langagier à décrire

Dans une telle entreprise c'est le premier problème auquel se heurte tout linguiste. Il fallait à travers des usages langagiers en cours dans la communauté algérienne et cette espèce de continuum qui unit l'arabe dialectal algérien au français standard, effectuer un tri, choisir et délimiter des frontières qui peuvent paraître quelque peu arbitraires. Aux problèmes générés par l'hétérogénéité et la diversité existant dans toute communauté linguistique (sexe, âge, différences régionales, inégalités socioculturelles) viennent se greffer en Algérie des particularités liées au plurilinguisme. C'est notre expérience du milieu algérien et nos objectifs qui nous ont guidée dans le choix des limites de l'état de la langue sur lequel nous avons envisagé de travailler.

Il était difficile de partir de critères purement linguistiques, c'est pourquoi nous avons choisi de délimiter un usage qui semble être représentatif du F.P.A et ce choix s'est effectué en fonction des critères suivants : nous avons essentiellement retenu le français parlé par les locuteurs algériens ayant été en contact avec la langue française au moins dès l'école et ce sont des situations officielles ou non officielles qui permirent aux locuteurs de se rapprocher du français standard. Nous avons écarté de notre description le français non marqué parlé par une minorité d'Algériens, comme nous avons également pros crit le français usité par des illettrés, des enfants en début de scolarisation ou des monolingues arabophones. En fait, nous avons situé notre corpus loin des deux extrémités du continuum, en optant plutôt pour le centre de celui-ci.

A mesure que nous progressons dans l'analyse du F.P.A, nous voyons chacune de nos approches touchée par l'attitude que nous avons adoptée face à ces questions primordiales : à quel point le F.P.A diffère-t-il du français standard, du français populaire, des français régionaux ? A quel point s'intègre-t-il dans l'arabe dialectal ? Tout indique en effet que le F.P.A s'écarte du français standard de l'école. Et si l'on refuse le fait que le F.P.A possède ses propres règles, on ne peut voir dans le discours des jeunes Algériens en particulier et de tous les autres en général, autre chose qu'une somme d'erreurs, comme le firent et continuent à le faire les études pédagogiques en ce domaine.

Pour notre part, ayant travaillé sur le français pédagogique (cf notre DEA et notre thèse de 3^e cycle), nous ne fûmes pas longue à constater que les locuteurs algériens présentaient beaucoup de formes non standard que les natifs. Par la suite, se contenter d'analyser ces formes en fonction de leur écart par rapport à diverses normes ne peut qu'aboutir à des résultats disparates et incohérents.

Le système temporel et verbal dans le français parlé en Algérie

Le français a manifesté certaines particularités dans ses développements dues aux circonstances spéciales de ses rapports avec les conditions politiques et sociales du pays au fil des années. Il en résulte, dans une situation sociolinguistique de contact et d'hétérogénéité linguistique, une accélération d'évolution du processus d'évolution qui a conduit à la formulation de variations nouvelles. « Langue véhiculaire », « langue seconde », « langue à statut particulier », le statut officiel et scolaire de la langue française n'est pas tout à fait stabilisé et a pendant longtemps oscillé entre plusieurs appellations. A côté de ces incertitudes statutaires reflet d'une mouvance institutionnelle, la réalité algérienne offre un environnement linguistique où la

présence du français, à des degrés certes différents, permet à tout apprenant d'évaluer ses propres productions, c'est-à-dire ses connaissances de la langue dans des situations de communication réelles.

C'est précisément dans ces situations que se réalisent pour beaucoup des productions quelque peu inattendues mais spécifiques. Cette spécificité se révèle pour beaucoup de pédagogues et de linguistes par l'émergence d'une parole localisée dont les manifestations écrites et orales présentent un décalage par rapport au français standard repérable à plusieurs niveaux.

Partant d'une conception qui nous a semblé primordiale, ne pas séparer, en Algérie, l'apprentissage de la langue française du français parlé qui lui-même ne doit être analysé que par rapport au français standard et à toutes les autres formes de français existant dans le monde, nous avons dans un premier chapitre, procédé à l'analyse des travaux ayant abordé les écarts du français en Algérie, en Afrique, Canada, Louisiane etc., soit en milieu institutionnel soit en milieu naturel. Leurs hypothèses semblent toutes avoir un point commun : la recherche des opérations invariantes et donc généralisables, linguistiques et cognitives, qui sous-tendent la production dans les différents types de français parlé, et donc, ce qui provient de la variation individuelle. Dans ces situations où le français reste en majeure partie le résultat d'un apprentissage en milieu institutionnel, se pose la double réalisation d'une description basée sur une théorie de l'observation avec l'établissement des règles de production, des schèmes opératoires en présence chez les sujets, comme se pose également la difficulté du passage de l'étude d'un français parlé dans une région particulière avec toutes ses spécificités historiques, économiques, sociales et culturelle, à la généralisation et à la mise en évidence d'invariants.

Le système verbal du F.P.A

En F.P.A, la schématisation du temps semble être fondée d'une part sur l'opposition du temps réel et du temps virtuel, d'autre part sur l'opposition du temps accompli et du temps non accompli. Le temps réel comprend : le présent, le passé composé et le futur périphrastique ; le temps virtuel, le futur en-rai et l'imparfait. Seuls le présent et le passé composé représentent du temps accompli, les trois autres temps, c'est-à-dire, le futur périphrastique construit avec aller+infinitif, le futur en-rai et l'imparfait rentrent dans la catégorie du temps non accompli.

Temps réels

Dans ce système le présent crée un véritable équilibre puisqu'il rentre dans la composition de chacun des deux temps. En effet, que ce soit le passé composé ou le futur périphrastique, tous deux sont caractérisés par l'emploi d'un auxiliaire (être ou avoir), ou du verbe aller, au présent de l'indicatif. Cette présence permanente du présent dans les deux directions prospectives et rétrospectives, domine le F.P.A qui, une fois de plus accorde autant de réalité à l'un et à l'autre

Le futur

L'utilisation du futur périphrastique n'est pas en elle-même une particularité du F.P.A, la spécificité réside dans l'emploi exclusif de cette forme qui exclut le futur en-rai pour la période de futur. Par le procédé de la généralisation le locuteur algérien garde cette forme (aller + infinitif) qui peut exprimer avec certitude, un procès projeté dans l'avenir et devant se réaliser avec certitude, pour ce type de procès et état, réservant le futur en-rai à des procès et états futurs mais représentant une part plus ou moins importante d'incertitude.

Exemple : BY : *la semaine prochaine on va partir à la plage*
/ BH : *l'an prochain ils vont venir / mais cette année c'est pas possible !/*

Le passé composé

Pour les Algériens, le passé composé correspond à l'expression absolue du passé. En F.P.A, dès que le locuteur désire faire part d'un procès s'étant réellement effectué dans une période révolue, c'est au passé composé exclusivement qu'il fait référence, aussi ce temps neutralise-t-il tous les autres temps passés ayant une valeur proche.

Temps irréels

Pour l'expression du subjonctif et du conditionnel en indissolubilité comme en latin, en grec, en russe, le F.P.A a eu recours à un moyen aussi simple que le reste du système : l'utilisation des formes en présence dans le système linguistique du français, possédant des valeurs appropriées mais insuffisamment exploitées par les natifs. En généralisant l'une des valeurs du futur en-rai, celle où l'hypothèse est à son maximum, et où elle est élément de visée interceptif, on s'avance chronogénétiquement au-delà de l'actualité, et en optant pour la généralisation d'une des valeurs de l'imparfait celle où la virtualité est à son maximum on s'avance chronogénétiquement en deçà : ce qui est la condition même du subjonctif.

L'époque future

Dès son premier exposé sur l'époque future, Guillaume spécifie bien que, « *la première chose à considérer dans la théorie du futur, c'est qu'il s'agit d'une époque faite de temps qui n'a*

pas encore existé et que par suite, on imagine, on suppose, avec cette particularité que tout l'effort de la pensée s'emploie à supposer le moins. » (1970, 54).

La particularité de cette époque comme celle du subjonctif présent, est d'emporter l'image-temps dans une direction ascendante, c'est-à-dire, vers le futur, vers le virtuel. Et ce futur qui oriente l'image temps vers le virtuel est saisi par le locuteur algérien comme étant un mode qui dans la chronogénèse doit être potentiel. Ainsi, la virtualité temporelle concordant avec la virtualité modale, le futur possède une homogénéité qui fait sa fortune dans le système du F.P.A, au point de supplanter conditionnel et subjonctif confondus.

Exemple : BH : *écoute !/je lui ai dit/elle cherche une femme de ménage qui ne viendra pas à dix heures/*

DZ : *moi j'aime beaucoup les grands salons/si : A. voudra de moi et ben (bafouillement) je travaillera chez elle avec joie.*

L'époque passée

En F.P.A, dès qu'il s'agit d'exprimer un procès irréel dans un temps révolu, nos locuteurs comme certains natifs (voir Damourrette et Pichon) recourent à l'imparfait. Cependant la différence entre les deux sujets parlants réside dans le fait que l'Algérien choisit l'imparfait uniquement pour sa valeur modale, c'est-à-dire l'expression de la non actualisation rétrospective d'un procès. Il en fait donc l'équivalent dans le passé du futur en-rai, tel qu'il fonctionne dans le F.P.A, un mode purement perspectif. Ainsi, parmi les nombreux emplois de l'imparfait, le locuteur algérien a choisi non pas ceux répandus par les grammaires scolaires, mais ceux pouvant manifester sa subjectivité.

Exemple : BH : *si nos grands-mères combattaient/bein/combattaient c'est-à-dire bataillaient ! c'est-à-dire n'obéissaient pas/*

hein ?/ tu vois ce que je veux dire ?/ elles elles étaient libres/et nous aussi maintenant !/ mais...

Nous ne pouvons que souligner la cohérence de ce système qui est différent du système verbal français tout en lui appartenant entièrement. En effet, à aucun moment, le locuteur algérien n'est sorti totalement du système français appris à l'école. Toutes les formes et tous les temps sont partie intégrante de celui-ci. Il ne ressort aucune innovation faisant du F.P.A un système étranger à part entière, cependant il s'écarte de celui de l'école à tel point qu'il lui devient parallèle.

Comparaison entre le F.P.A et les autres français

Doit-on considérer alors le F.P.A comme un système distinct, et, dans ce cas l'enseignement du français serait pleinement conditionné par la langue maternelle, ici l'arabe ? Dans ce cas tout écart à la norme du (français standard serait apprécié comme faute interférentielle issue des différences entre les deux langues. Cette hypothèse conduirait programmes et enseignants à procéder à la comparaison systématique des deux systèmes pour en tirer toutes les conséquences pédagogiques que cela implique, pose et suppose.

Ou bien le système du F.P.A est-il fondamentalement une variante des autres systèmes composant la langue française et qui reste largement rapportable à ceux-ci ? Cette deuxième hypothèse introduirait l'examen d'autres paramètres pédagogiques. D'autre part, on constate que les écoliers utilisent une langue extrêmement variable, offrant à la fois des traits du F.P.A et du français standard. S'agit-il là d'un mélange de deux systèmes différents ou bien n'est-il que l'une des étapes intermédiaires d'un système unique qui renferme le F.P.A tout autant que le français standard ? Dans les deux cas de figure cette hypothèse dépend pleinement des deux autres.

Les descriptions du français populaire (Guiraud 1973, Gougenheim 1929), bruxellois (Baetens Bredsmore 1979), des français de St Thomas (Hiughfield 1979), de Louisiane (Conwell et Juilliaud 1963), de la Réunion (Chaudenson 1979), du Québec (Gagne 1979), du Togo et de Côte d'Ivoire (Suzanne Lafage 1974), du Sénégal (Dumont 1983), des français d'Afrique (Manessy 1980, 1984, 1985), confirment que les évolutions sont indéniablement convergentes.

Ainsi, le subjonctif présent et le conditionnel présent ont quasiment disparu de tous les parlers et deux tendances semblent poindre : l'utilisation du futur en-rai pour l'expression de l'irréel dans l'avenir, et celle de l'imparfait pour l'irréel situé dans une époque du passé. Nous pouvons également constater la généralisation de la périphrase aller+infinitif pour l'expression du futur. Le passé composé apparaît comme le temps devant supplanter tous les autres temps du passé.

Cette évolution a-t-elle été provoquée et engendrée par le système verbal du français lui même ? Nous l'expliquons très longuement dans notre thèse d'état où nous montrons que le système français offre des potentialités que les natifs n'ont pas totalement utilisées et que les étrangers, à cause des faibles pressions normatives, ont su exploiter.

Perspectives didactiques : Les normes endogènes comme point de départ pédagogique

Ce F.P.A qui est en fait le vécu dans lequel évoluent nos apprenants, demeure la norme endogène à laquelle ils se réfèrent. Il doit donc être pris en considération dans le projet pédagogique sous le signe d'une double appropriation : d'abord comme un usage et puis comme un apprentissage d'un système langagier. Cet usage et cet apprentissage doivent être appréhendés à partir d'un mécanisme similaire, même si

par ailleurs les manifestations extralinguistiques sont dissemblables dans ces deux types de situation : le mécanisme quant à lui demeure permanent, grâce à ce postulat, toutes les stratégies (simplification, analogie, généralisation etc.) identifiées lors de tout apprentissage d'une nouvelle langue, fusionnent en un mécanisme universel.

Toutes les productions dépendent alors, non seulement de l'exposition préalable de l'apprenant à la langue, mais également de la manière appropriée dont celui-ci maîtrise l'information donnée sur cette langue. Ainsi, dans un cas comme celui de l'Algérie les productions du sujet apprenant sont le résultat à la fois du vécu, c'est-à-dire du F.P.A, et de l'appris qui ne peut exister que par rapport au vécu qui le précède, le conditionne et en est l'aboutissement en se fondant en lui et en se confondant à lui.

La référence à la norme endogène

En définitive qu'apporte l'étude de la norme endogène dans le pays où la langue cible demeure à différents degrés une pratique communautaire ?

L'articulation entre les paramètres suivants : l'objet linguistique l'apprenant, l'enseignant, doit être traitée essentiellement au niveau du vécu.

Le vécu comme référence de l'enseignant

Les sources d'où s'alimente l'enseignant sont diverses. L'enseignant, en tant que citoyen algérien partage les pratiques sociales de sa communauté de façon plus ou moins consciente. Il est donc en contact permanent avec le F.P.A qu'il subit et pratique à la fois à des degrés divers et dans différentes situations (interactions quotidiennes journaux médias audio-visuels).

En tant que produit d'une institution, l'école, il intègre une langue homogène et normative. Sa pratique en dehors de cette institution est imprégnée d'hétérogène empruntant à la fois à sa langue maternelle et aux divers français auxquels il est exposé, des éléments nécessaires à sa communication.

Le vécu de l'apprenant

L'apprenant puise dans son vécu les éléments et les relations qu'ils entretiennent entre eux, et c'est à partir de toute cette expérience qu'il va construire son propre système de référence. Deux domaines lui fournissent ces données : l'institution scolaire et la vie communautaire.

À l'école, il valorise son savoir (devoirs, examens, réponses adéquates aux questions de l'enseignant) ; la vie courante lui ordonne de s'approprier les habitudes sociolinguistiques et culturelles qui lui sont propres et qui sont pour le français déterminées par cette norme endogène qu'est le F.P.A.

Conclusion

C'est donc le F.P.A qui englobe les divers systèmes linguistiques qui peuvent surgir dans toute étape pédagogique en langue française. Connaître ce système et les règles qui le régissent constituerait un pas important vers la réalisation d'un modèle, dans le sens où ces règles sont conçues comme des archi-règles qui feraient la jonction entre le fonctionnement du système et son appropriation et ceci globalement appliqué à l'apprentissage du français sans concentration sur une situation précise. L'objectif visé étant la maîtrise d'une compétence linguistique et d'une compétence de communication, ce sont précisément ces règles à la croisée de l'institutionnel et du naturel qui pourront aider au perfectionnement d'un savoir et d'un savoir faire.

Prélevées du vécu, du réellement pratiqué, ces règles présentées à l'apprenant ne peuvent que lui permettre de mieux appréhender à la fois les exigences linguistiques visées par l'institution, et les divers savoir-faire et savoir-être sollicités par la communauté.

Ainsi les règles extraites du F.P.A permettent non seulement d'expliciter les règles de production mais également les modalités d'utilisation de la règle première.

On obtiendrait donc une « grammaire » où toutes les règles permettraient de mieux repérer les contextes qui composent la sphère des emplois des règles. Conçue comme un ensemble d'instructions de données ou d'expressions enregistrées nécessaires à la pratique de la langue, elle aboutirait à une programmation sur un appareillage automatique permettant de prévoir davantage et d'éviter d'être surpris par l'inattendu.

Ainsi des perspectives nouvelles s'ouvrent pour la didactique du français dans les pays francophones. Au vu des résultats empiriques obtenus par les travaux sur lesquels nous avons basé notre comparaison (français d'Afrique, de l'Océan Indien, de Belgique, du Québec) les thèses posant que dans des situations distinctes, les utilisations des mécanismes d'apprentissage demeurent absolument différentes, sont nettement improbables.

Aussi est-on en droit de revenir à la question des universaux en posant sans trop se tromper, que ces universaux ne peuvent être considérés dans une optique réellement universelle que si l'on s'en tient à l'apprentissage d'une même langue cible. Si l'on adopte cette idée, il s'en déduit des perspectives théoriques intéressantes et opérationnelles, pouvant aboutir à l'unification des théories d'apprentissage de cette langue dont la référence ne doit plus être la norme exogène seulement mais également les normes endogènes (c'est-à-dire les différents français pratiqués dans les communautés en question).

Bibliographie

- BAETENS-BEARDSMORE H. (1979) : «Les contacts de langues à Bruxelles», in A. Valdman ed, *Lefrançais hors de France*.
- CHAUDENSON R. (1979) : *Les créoles français*, Paris Nathan. CHERRAD-BENCHEFRA (1990) : *Contacts de langues et enseignement du français en Algérie*, thèse de Doctorat d'État, Constantine.
- CONWELL M. ET JUILLAUD A. (1963) : *Louisiana french grammar ; I. Phonology, morphology and syntax*, the Hague, Mouton.
- GAGNE G. (1979) : « Quelques aspects « socio-linguistiques » du français au Canada et au Québec », in A. Valdman ed, *Le français hors de France*.
- GUILLAUME G. (1970) : *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes, et des temps suivi de l'architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- GUILLAUME G. : *Leçons de linguistique 1948, 1949* publié par R. Valin, Québec, Paris.
- GUIRAUD P. (1973) : *Le français populaire*, Paris, PUE
- HIUGHFIELD A. H. (1979) : *The french dialect of St Thomas U. S Virgin Islands*, Ann Arbor, Karoma.
- LAFAGE S. (1974) : « Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/ français de Côte d'Ivoire », in *Cahiers Ivoiriens de recherche Linguistique* Abidjan, I. L. A.
- MANESSY G. (1980) : « Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français » in *Langue française*, N°37, Paris, Larousse.
- MANESSY G. et WALD P. (1984) : *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle tel qu'on le dit*, Paris, l'Harmattan, IDERIC.